

# Liberté et Droits

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

## NON ! à la haine

**E**TE 1955, été de la détente... A la mer, à la montagne, en voyage, on respirait mieux, cette année, n'est-il pas vrai ? Août, qui fut si souvent chargé de menaces, portait les promesses d'un printemps...

Cette rencontre des quatre Grands, qui a substitué à la « guerre froide » l'« esprit de Genève », comment fut-elle rendue possible ? Par la volonté des peuples.

Les peuples veulent, avant tout, vivre — vivre dignement et jouir des immenses progrès promis par les découvertes atomiques ; vivre dans l'amitié réciproque et la liberté. Et ils l'ont clamé de mille façons, unis, puissants : à Badoung et à Helsinki, par l'amorce de centaines de millions de signatures, par la voix d'éminentes personnalités, de plus en plus nombreuses, par l'action de mouvements tels que le nôtre... Oul, militants, amis du M.R.A.P., vos efforts incessants ont une part notable dans cette grande victoire de la paix.

**C**OMBIEN de fois l'avons-nous dit : le racisme, c'est la guerre. La paix seule offre le terrain où fleurit la fraternité. La guerre oppose, la paix rapproche, et par conséquent abat les préjugés. On ne peut concevoir la paix sans l'égalité des hommes, sans le respect de leurs droits, de leurs aspirations individuelles et collectives.

Tout se passe pourtant comme si certains s'acharnaient à vouloir étouffer les espoirs nés de la détente. Pourquoi faut-il qu'en Afrique du Nord s'allume une guerre où le racisme joue le rôle du vent soufflant sur l'incendie. Pourquoi faut-il, à l'heure où l'U.R.S.S. démobilise 640.000 hommes, que l'on mobilise en France 180.000 jeunes gens qui terminent ou aient terminé leur service ? N'est-ce donc pas encore assez de sang et de larmes ?

Ces faits, et quelques autres : la tension qui persiste au Moyen-Orient, les déclarations d'un Mac-Carthy ou d'un Adenauer, nous rappellent que la paix est un perpétuel combat, et que notre vigilance ne doit pas faiblir.

**S**i l'opinion n'imposait pas une recherche rapide et sincère de solutions pacifiques en Algérie et au Maroc, non seulement les haines s'envenimeraient encore, mais le fossé achèverait de se creuser entre la France et les populations nord-africaines.

C'est donc, comme toujours, dans la perspective de l'intérêt national que se placent les antiracistes en exigeant que soit respecté là-bas le droit à la vie et la dignité humaine.

Empêchons que soit ternie l'image que partout dans le monde on s'est faite du pays des Droits de l'Homme, de l'abbé Grégoire et de Schœlcher !

Les événements de ces dernières

semaines, au Maroc, ont confirmé, en outre, que l'antisémitisme ne saurait être séparé du racisme antimusulman ; l'un et l'autre proviennent des mêmes milieux, tant en France qu'en Afrique du Nord. Un Xavier Vallat, ancien « commissaire aux questions juives » de Vichy, compte, avec ses acolytes d'Aspects de la France, de Rivarol, de Défense de l'Occident, parmi les plus excités partisans de la violence. Ils choisissent la période présente pour redoubler d'attaques à la fois contre les Juifs et les Musulmans.

Ne pas rechercher la paix, ce serait permettre à ces racistes, de se relever du coup qu'a été pour eux la Conférence de Genève.

**T**OUS unis, nous pouvons leur faire échec.

La 7<sup>e</sup> Journée Nationale organisée par le M.R.A.P., le 12 Juin dernier a suffisamment montré qu'il existe en France des forces immenses décidées à agir ensemble pour faire échec au racisme et à l'antisémitisme. Il dépend de nous tous, sans distinction d'opinion, il dépend de l'union entre tous les antiracistes, quelle que soit leur organisation, que de nouveaux pas soient faits dans la lutte contre le racisme et les crimes qu'il engendre.

Faisons partout connaître la vérité. Qu'à tous les échos, la France généreuse, la France antiraciste fasse entendre sa voix ! **DL**

### Les antiracistes exigent :

- que soit respecté le droit à la vie et à la dignité des populations d'Afrique du Nord ;
- que cessent les mesures discriminatoires frappant les Algériens en France ;
- que soient recherchées sincèrement les solutions conformes à la paix en Algérie et au Maroc.

**L**ES FLAMMES DES INCENDIES allumés en juillet dernier par les « super-Européens » de Casablanca, fanatiques de l'oppression coloniale et de la répression, ont éclairé dramatiquement une réalité maintes fois soulignée par notre journal : à savoir que le racisme antijuif et le racisme antiarabe, proviennent, même si cela n'est pas toujours visible, de la même source, et concourent aux mêmes effets.

Les ultra-racistes du Maroc, dans le déchaînement de leur haine, ont saccagé sans distinction boutiques juives et boutiques arabes ; les cris de « mort aux ratons ! » et de « mort aux youpins ! » se mêlaient dans leurs clameurs furieuses ; leurs mots d'ordre diffusés par tracts, exprimaient également l'antisémitisme le plus grossier et un mépris total envers les musulmans.

A quoi il faut bien ajouter, malgré le titre de « Présence Française » dont ils se couvraient, cette attitude d'hostilité à l'égard de la France et de la République, allant jusqu'aux menaces de sécession.

● **RIEN DE NOUVEAU**, donc, dans cet état d'esprit, qui n'a d'ailleurs cessé de s'affirmer depuis, notamment lors des obsèques du général Duval.

Après ces violentes explosions, toutefois, il est plus difficile de cacher ou d'oublier que la véritable opposition sociale n'est pas entre juifs et musulmans, mais entre privilégiés et victimes, et que le racisme — tout racisme — vise à accabler et diviser ces dernières.

● « **LES EUROPEENS d'Afrique du Nord prennent une mentalité de Sudistes** », constatait, il y a quelques années, le journal « L'Africain ».

Combien significative est cette évocation de la guerre qui opposa, au 19<sup>e</sup> siècle, le Nord et le Sud des Etats-Unis, et dont

l'enjeu était la reconnaissance de l'égalité des noirs !

Mentalité de Sudiste, celle de ces Européens, sûrs de l'impunité, qui, selon un rapport officiel, « sautent dans leur voiture, prennent une arme à feu et tuent au hasard les premiers Marocains qu'ils rencontrent. »

Mentalité de Sudistes, celle qui aboutit à ces scènes décrites par M. Robert Barrat, dans *Témoignage Chrétien* : « Les 14 et 15 juillet, des hordes d'Européens déchaînés ont, à Casablanca, tué, lynché, brûlé vifs une centaine de Marocains. Des témoins oculaires — Français — de ces scènes épouvantables m'ont décrit les gosses marocains de 15 ans que les voyous du Maarif chassaient et tiraient dans les rues comme des lapins, les automobilistes marocains stoppés par les émeutiers et en-

Albert LEVY.

(Suite page 4)

### Son fils (14 ans) a été lynché



Mme Marie Bradley, soutenue par deux pasteurs noirs, sanglote devant le cercueil de son jeune fils, tué par le racisme, à 14 ans. (Voir nos informations, page 6)

### DANS CE NUMÉRO

L'Abbé Grégoire  
par Gaston MONNERVILLE, Président du Conseil de la République (page 7).

### NOS INTERVIEWS :

— Mme CHOMBART DE LAUWE :

Les espoirs de la Libération (page 3).

— M. M. FELDMAN, POPPER et MAXI :

Comment vivent les Juifs en Roumanie (page 2).

— M. Robert LAMBOTTE :

« Ce que j'ai vu dans le Constantinople » (page 5).

VOLTAIRE interdit en Afrique du Sud (p. 8).



# PAS \* PUISQU'ON NE VOUS LE DIT PAS

## Réparations

Les faux pillés...

Il y a ceux qui furent pillés par les nazis, et ceux qui se prétendent « victimes » de la Résistance.

Un ancien militant du Comité France-Allemagne et « collaborateur » des Cahiers Franco-Allemands s'efforce de créer la confusion. Il voudrait faire bénéficier les seconds de l'intérêt que l'on porte aux premiers.

...et le ministre

Donc, Rivarol annonçait que le « Groupement National des Pillés, Spoliés et Sinistrés » qui compterait 40.000 membres (trompeurs et trompés) tiendrait son congrès 274, boulevard St-Germain (Salles des Propriétaires) et serait présidé par M. Gilbert Jules, secrétaire d'Etat aux Finances et Affaires économiques.

Les services de ce dernier fonctionnent-ils si mal, qu'il n'a pas été informé à temps de la composition de la direction de ce mouvement où trônent tant d'anciens « collabos » ? Pourtant le patronage de Rivarol à lui seul est symbolique.

Toujours est-il que ce n'est que le lendemain du banquet qu'il avait accepté de présider, qu'il manifesta des regrets d'avoir été informé trop tard.

Le prix du sang

Depuis la reconquête de la souveraineté allemande, avec l'application des Accords de Paris, la grâce accordée aux assassins nazis, les éditions de « Mein Kampf » sont vendues fort officiellement en Allemagne. On connaît l'auteur de ce livre, mais nous aimerions savoir qui touche les droits d'auteur, le sieur Hitler n'étant plus. Il avait aussi une énorme fortune, des propriétés. Où sont bloquées ces sommes, qui gère ces propriétés ?

Injures gratuites

Voici quelques extraits d'une lettre reçue par un ancien combattant décoré de la croix de guerre qui réclamait son dû, le paiement d'une facture qu'il avait réglée à la place de sa correspondante :

« Je souhaite que toutes les calamités tombent sur votre tête de Juif, car vous voulez prendre mon argent jusqu'au bout, qu'elle (sic) sale race, mais vous serez punie » (resic).

C'est avec des injures qu'une dame se croyant encore au temps de l'occupation pensait s'acquitter de sa dette.

Quelle fut cependant obligée de régler après intervention du juge de paix.

« Ne voulant pas revoir votre figure répugnante de youpain et ne voulant pas engraisser les hommes de loi, je vous envoie un chèque... »

## MOUVEMENTS DIVERS

Ceci...

Le regroupement des films sur la deuxième guerre mondiale, la Résistance et la déportation a été prescrit par le gouvernement. A quelles fins ? Ce problème a donné lieu à une interpellation à l'Assemblée Nationale.

Est-il vrai que certains films et notamment celui sur les camps de la mort, ne seraient plus prêtés par le service cinématographique de l'armée ?

Est-il vrai que la destruction des films et bandes cinématographiques jugés « offensants pour l'Allemagne » aurait été prévue, mais remise en question à la suite de diverses protestations ?

...expliqué par cela

Les premiers officiers de la nouvelle Wehrmacht en cours de reconstitution, tous anciens officiers de l'ancienne, arrivent en France pour participer à l'état-major de l'O.T.A.N.

Les trois Adolf

Le général Adolf Heusinger, le général Adolf Galland, le capitaine de vaisseau Adolf Zeuker sont les trois principaux chefs de la nouvelle armée allemande. Forcés armées, aviation, marine.

Coincidence, diront certains. Mais quand on sait que ces trois Adolf sont d'anciens chefs de Hitler, qu'ils servirent avec zèle et fidélité, on a quelques raisons de s'inquiéter.

## Un député, un professeur et un peintre témoignent...

# COMMENT VIVENT LES JUIFS en Roumanie

TROIS éminentes personnalités roumaines, le député Bercu FELDMAN, le professeur POPPER, le peintre MAXI, sont venues récemment à Paris, à l'occasion de la Conférence Mondiale Juive contre le réarmement allemand. C'est très volontiers que tous trois, au cours d'une conversation familière, ont répondu aux questions que nous leur avons posées pour les lecteurs de *Droit et Liberté*.

Comment vivent les Juifs en Roumanie ? A travers les multiples faits, chiffres, remarques, exemples personnels qui nous ont été soumis, nous pouvons caractériser ainsi leur situation : après avoir vécu en parias, souffert toutes les brimades, toutes les discriminations, après avoir connu les ghettos, les prisons et les camps, les voilà enfin citoyens libres, égaux à tous les autres, travaillant selon leurs goûts et leurs capacités, honorés selon leurs mérites.

Même avant le régime fasciste, soulignent nos interlocuteurs, la monarchie roumaine pratiquait l'antisémitisme d'Etat.

A partir de 1939, les représentants les plus réactionnaires de la bourgeoisie et des grands propriétaires fonciers ayant pris le pouvoir, la situation s'aggrava encore : cette diversion qu'est l'antisémitisme était plus nécessaire que jamais pour imposer au peuple une tyrannie et une guerre dont il ne voulait pas.

...Et d'évoquer les pogromes, les déportations, tout le cortège des horreurs nazies : les victimes accrochées à l'abattoir de Bucarest, comme des bêtes, en janvier 1941 ; l'asphyxie dans les wagons plombés ; les pillages, les exécutions sommaires, et le terrible massacre de Jassy, le 29 juin 1941, au cours duquel 13.000 Juifs furent assassinés.

...On n'en finirait pas de raconter ces drames sanglants. Un chiffre brutal le résume : de 700.000 en 1939, la population juive s'é-

tait réduite à 300.000 à la Libération.

Et maintenant ?...

— Aussitôt les nazis chassés par les armées soviétiques, toutes les lois raciales ont été abrogées, nous explique M. Feldman. La Constitution garantit à tous les citoyens des droits égaux. La propagande antisémite, le racisme, le chauvinisme à l'égard d'une quelconque minorité sont effectivement interdits.

...Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de la Roumanie, les Juifs se sont intégrés à la vie nationale. Les trois délégués qui nous parlent illustrent eux-mêmes ces transformations. Député depuis plusieurs années, M. Feldman enseigne à l'Ecole Polytechnique de Bucarest ; il a reçu, entre autres, la plus haute décoration nationale, l'Etoile de la République. Le professeur Popper, de l'Université de Bucarest, dirige l'Institut de Recherches sur les maladies du poulmon. M. Maxi est directeur du Musée National d'Arts Plastiques.

Ils nous citent de nombreux autres Juifs occupant d'importantes fonctions — et aussi le fait que 40.000 Juifs participent activement à la production socialiste, dans les usines ou les coopératives, et que beaucoup se distinguent comme travailleurs d'élite.

Toutes facilités

Les croyants bénéficient aujourd'hui de l'entière liberté du culte. Dans toutes les localités où vivent des Juifs, existent des communautés religieuses, dirigées par des rabbins. 520 synagogues et temples fonctionnent dans l'ensemble du pays.

Les Juifs de langue yiddish ont toutes facilités pour conserver et développer les traditions culturelles qui leur sont chères. Il existe en Roumanie trois écoles yiddish et deux théâtres d'Etat juifs (à Bucarest et Jassy). Des livres, des journaux en yiddish sont constamment édités. Une émission yiddish a lieu quotidiennement à la radio.

— Telle est, poursuit M. Feldman, la situation des Juifs roumains : tout en ayant la possibilité de satisfaire sans entraves leurs besoins religieux et culturels particuliers, ils sont pleinement intégrés à la vie économique et sociale ; ils ne rencontrent aucun antisémitisme, aucune hostilité.

« Information »

Puis nos interlocuteurs évoquent les campagnes menées dans certains milieux, en vue de déformer ces réalités pour les besoins de la « guerre froide ».

— A la veille de Pâques, l'an dernier, nous raconte M. Maxi, la communauté juive de Suède, trompée sur la situation des Juifs roumains, leur proposa, par lettre, de leur envoyer du pain azyme. Le Grand-Rabbin de Bucarest a répondu que les Juifs roumains faisaient eux-mêmes leur pain azyme et qu'ils pourraient même en envoyer en Suède, si nécessaire.

Quant à M. Feldman, il s'est vu aborder, au cours de la Conférence de Paris, par un journaliste brésilien :

— Quoi ! lui dit le journaliste en le palpant, vous êtes vivant ? Sur la foi de dépêches, j'ai déjà publié deux fois votre arrestation et votre exécution !...

Peut-être sera-t-il tenté maintenant de mieux vérifier ses informations ?

— Dites à vos lecteurs, conclut M. Feldman, au nom de la délégation, que nous suivons avec un vif intérêt la lutte, menée en France contre le racisme, pour la justice et pour la paix. Cette cause est aussi la nôtre.

Charles OVEZAREK

## DEUX POIDS, DEUX MESURES

Agressions nocturnes

Une bande de racistes attaque depuis quelque temps les Algériens dans la banlieue lyonnaise de Saint-Fons. Ces agressions se déroulent toujours la nuit.

Le 23 août, neuf individus, porteurs de matraques et de pierres ont été arrêtés par la police, mais celle-ci reste discrète sur leurs activités et ils ont été bientôt relâchés.

Et le 5 septembre, ce sont plusieurs centaines d'Algériens qui ont été arrêtés à Lyon.

Cinéma et culture

Les noirs, au Congo belge, n'ont pas le droit d'aller au cinéma.

Certains blancs craignent-ils de les avoir assis à côté d'eux ? On est moins difficile quand il s'agit de les utiliser à toutes les besognes !

Peut-être aussi craignent-ils qu'ils ne s'instruisent ? Mais ce racisme grossier les instruit beaucoup mieux que le meilleur film ne pourrait faire.

Au fou !

L'United Press communique :

« Tom Luider, candidat au poste de gouverneur de la Georgie, veut bien que l'Etat organise des écoles mixtes pour blancs et noirs, à côté des écoles séparées, mais il demande que les élèves blancs qui désirent fréquenter une école où il y a des nègres soient soumis à un examen mental. Car ils ne peuvent qu'être détraqués et ont besoin d'un traitement. »

Qui a besoin d'être soigné ?

## Chaque jour, de nouveaux faits confirment

# L'INNOCENCE DES ROSENBERG

C'EST bien à juste titre que le crime commis contre les Rosenberg a été dénoncé comme un crime contre l'humanité, contre le progrès humain.

Combien avaient raison tous ceux et toutes celles, innombrables dans le monde, qui avaient élevé leurs voix pour s'indigner du crime qui allait se commettre et réclamaient une enquête ob-

jective, certains qu'ils étaient de l'innocence des deux martyrs.

La voix de la conscience est toujours la voix de la justice et de la raison.

Deux ans se sont à peine écoulés et déjà les deux arguments essentiels de l'accusation sont mis en pièces pour la honte éternelle des justiciers, instruments des marchands d'atomes.

Les faux témoins démasqués

Dans un livre qui connaît outre-Atlantique un retentissement énorme « Le Jugement d'Ethel et Julius Rosenberg », l'auteur, John Wexley, révèle, après de longues recherches, l'attitude répugnante de Harry Gold dont le témoignage a pu être considéré à juste titre comme essentiel dans l'acte d'accusation contre les Rosenberg.

Harry Gold, en effet, s'il ne connaissait pas directement les Rosenberg, avait été en relation étroite avec les Greenglass et c'est par eux que le F.B.I. parvint aux Rosenberg. C'est lui qui fut, « le chaînon de l'affaire ».

Harry Gold, témoin principal dans une autre affaire d'espionnage, vient de subir un échec qui doit mettre fin à sa carrière de faux témoin appointé.

Le tribunal de Dayton (Ohio), en effet, après avoir entendu l'avocat de la défense mettre Harry Gold en contradiction avec

ses témoignages précédents, a libéré l'accusé.

Un autre « faux témoin » professionnel, Elizabeth Bentley, qui n'avait jamais vu les Rosenberg était néanmoins intervenu contre eux au procès. Elizabeth Bentley subit à son tour les assauts de la vérité et le moment ne saurait tarder où elle connaîtra, elle aussi, le sort qui l'attend.

Il y a quelques mois, Matusow, qui fut l'adjoint de Roy Cohn dont on n'est pas près d'oublier le rôle dans le procès Rosenberg, reconnu être un mouchard appointé.

Un « secret » inexistant

Deux ans à peine et déjà la machination commence à s'effondrer.

Si les faux témoins furent nombreux à être cités, les témoins qui pouvaient aider la vérité, par contre, ne furent jamais, ou difficilement, se présenter devant le tribunal. Le plus connu d'entre eux, le professeur Urey, fit savoir que le secret atomique ne pouvait exister et que toutes les grandes nations industrielles étudiaient de très près ce problème.

En août dernier, à Genève, les plus grands savants atomistes du monde, confirmèrent ce jugement et s'entendirent pour échanger leurs expériences.

Deux ans à peine et il apparaît clairement que le secret devant lequel l'Amérique montait une garde si vigilante était le secret de chacun et de personne.

### DROIT ET LIBERTÉ

91, Fbg St-Denis - Paris-10<sup>e</sup>  
Tél. : TAI. 48-11 et 45-26

### TARIF DES ABONNEMENTS

FRANCE et UNION FRANÇAISE

Un an : 300 francs  
PAYS ETRANGERS  
Un an : 430 francs

ABONNEMENT DE SOUTIEN :  
1.000 francs

TARIF SPECIAL  
POUR LA BELGIQUE

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris  
Pour les changements d'adresse  
envoyer 20 francs et la dernière  
bande

Le gérant : Ch. OVEZAREK

S.I.P.N., 14, Rue de Paradis  
— PARIS (X<sup>e</sup>) —

Trav. exécutés par des ouv. syndiqués



## L'affaire des "Nouveaux Maîtres"

# UN CURIEUX JUGEMENT (qui doit être réformé)

Le 28 juin dernier, deux semaines après la magnifique Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, les magistrats composant la 3<sup>e</sup> Chambre du tribunal civil de la Seine ont rendu leur jugement dans le procès intenté contre le M.R.A.P. par les producteurs du film xénophobe, antisémite et antirépublicain : « Les Nouveaux Maîtres ».

Le tribunal, comme nous l'avons indiqué, a condamné le M.R.A.P. à 500.000 fr. de dommages-intérêts. Cette décision, pour le moins inattendue, a profondément ému les antiracistes et les patriotes de France. La presse parisienne, notamment « Libération », « Franc-Tireur », « Le Parisien Libéré », « l'Humanité », s'est élevée contre la condamnation du M.R.A.P.

Il appartient désormais à la Cour d'Appel, devant laquelle ce jugement sera porté, de se prononcer, non sans avoir examiné en fait et en droit tous les aspects de ce procès ahurissant.

### Les faits

Rappelons les faits : En juin 1950, la Société des Films SIRIUS met en distribution un film, « Les Nouveaux Maîtres », mis en scène par Paul Nivoix et réalisé par « Les Artisans du Film Associés ».

Le principal personnage de ce film, nommé « Padrovitch », a « l'accent impossible », « parle un mauvais français », comme le reconnaissent les magistrats. Né à Smolensk, plongeur à Varsovie, docker à Salonique, il est « aussi laid physiquement que moralement », précise le scénario. « Il a le dos rond, un nez camus... » (le tribunal dixit).

## AU FIL DES JOURS

### Le mal concentrationnaire

240.000 hommes, femmes et enfants français furent internés dans les camps de concentration allemands. 38.000 seulement sont rentrés vivants. 12.000 d'entre eux sont décédés depuis leur rapatriement.

Sur les 26.000 survivants, pas un ne jouit actuellement d'un parfait état de santé.

Tels sont les chiffres, donnés par le professeur Gilbert Dreyfus au cours d'une réunion d'information, qui s'est tenue au siège de la Fédération nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes.

### Propagande de haine

Fin juin, des bandes de carton imprimées aux couleurs rouge et jaune et portant des deux côtés, en surimpression sur une étoile de David, l'inscription « Tous les Juifs en Israël », ont été distribués par des triblions racistes dans plusieurs stations de métro.

\*\*\*

Du 7 au 8 juin des papillons grossièrement imprimés, portant l'inscription « Les Juifs aux fours crématoires », ont été apposés sur les murs des immeubles de la rue des Rosiers.

### Raseta libéré

L'ancien député malgache Raseta vient d'être libéré. Voici huit ans qu'il était emprisonné dans le cadre des mesures de répression qui aboutirent, en 1947, à de nombreuses arrestations et à l'extermination de 90.000 Malgaches.

### Les vandales

De nouveau, des vandales antisémites profanent des cimetières israélites. A Hellimer (Moselle), vingt-trois pierres tombales ont été renversées et détériorées. Un jeune homme, habitant un village voisin a été appréhendé et puni de quatre mois de prison. Mais le ou les profanateurs du cimetière juif d'Emory, dans le même département, courent toujours.

Tel qu'il est, ce Padrovitch semble sortir tout droit du « Sturmer » ou du « Piloni », de si triste mémoire ; il est l'image même de la caricature raciste du « Juif » que les nazis ont répandue.

Pour compléter la ressemblance, il profère à plusieurs reprises des jurons en langue yiddisch — le tribunal, quant à lui, reconnaît ces jurons comme étant le mot allemand « Schweinkopf ». Ce personnage représente « LES Nouveaux Maîtres ». Ce pluriel manifeste la volonté des réalisateurs de faire de Padrovitch le type achevé de la propagande antisémite, maurassienne, des « Juifs maîtres de la France, profiteurs de guerre », etc.

Pour qui a vu quelques images du film, les intentions des réalisateurs sont évidentes. « Aspects de la France », le journal de Maurras, de Xavier Vallat aujourd'hui, ne s'y est pas trompé. Dans un article paru en octobre 1950, il stigmatisait « le Juif apatride, Ernest Padrovitch, venu de Smolensk, vendeur de bric à brac... la plus immonde des crapules... » et disait du film : « La peinture est exacte : la République Française en 1950 ».

### Les protestations

Ce film suscita, dès sa sortie, dans certaines salles parisiennes des démarches de nombreux spectateurs demandant aux directeurs son retrait.

Des délégations d'antiracistes, de républicains, de résistants, notamment dans les 3<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> arrondissements obtinrent sans difficulté gain de cause.

Le M.R.A.P., soucieux de ses responsabilités, après examen (et chacun sait que le M.R.A.P. ne s'engage pas inconsidérément dans de vaines actions), estima de son devoir de protester contre un tel film et d'attirer l'attention, tant des pouvoirs publics que des directeurs de cinéma et de la population sur son caractère xénophobe, antisémite, dangereux en un mot. Tous les antiracistes lui en sont reconnaissants.

De très nombreuses communautés israélites, des organisations républicaines, s'associèrent aux protestations de notre Mouvement ; mieux même, elles intervinrent directement, par lettres ou par démarches auprès de la Société Sirius, de ses agents, des exploitants.

Mgr l'Archevêque de Besançon — au cours de sa plaidoirie, M<sup>r</sup> Tixier-Vignancourt, avocat antisémite des antisémites, lui reprochera d'avoir « une tendresse trop grande pour l'Ancien Testament » ! — tint personnellement à s'associer à la protestation élevée par le président de la Communauté Israélite de Belfort.

### La cause de tous les antiracistes

Trois ans et demi après, les réalisateurs du film assignaient le M.R.A.P. et réclamaient 35 millions de dommages-intérêts.

Les Artisans du Film Associés faisant grief au M.R.A.P. d'avoir créé des incidents dans des salles de cinéma, le tribunal devait tout d'abord vérifier si ce grief était fondé. Les adversaires prétendant trouver une faute du M.R.A.P. dans le fait qu'il s'était adressé aux exploitants, le tribunal devait dire si, effectivement, le M.R.A.P. avait eu des agissements fautifs. Il devait examiner les preuves du prétendu préjudice.

Mais à aucun moment il n'a été demandé au tribunal de se substituer au M.R.A.P. pour dire si le film était antisémite. Le fait était acquis. Les adversaires eux-mêmes ne le contestaient pas. Dans leur assignation, ils n'ont pas reproché au M.R.A.P. d'avoir dé-

couvert dans leur film des intentions inexistantes.

Quelques jours avant le procès, un certain nombre de personnalités françaises purent voir le film. Toutes, à la fin de la projection, exprimèrent leur indignation. Il y avait des représentants d'organisations juives, de la LIC, des gens de toutes opinions, de tous les milieux. Il y avait notamment M. le Grand-Rabbin Schilli qui, le 12 mai, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, exprima « le malaise profond » qu'il avait ressenti en voyant ce film et déclara : « La lutte du M.R.A.P. est nôtre. Nous devons empêcher que ceux qui ont courageusement combattu « Les Nouveaux Maîtres » subissent une défaite, car ce serait une défaite pour nous tous ».

Pourtant, aussi incroyable que cela puisse paraître, le tribunal exprima, ce que n'avait point dit M<sup>r</sup> Tixier-Vignancourt, que ce film n'était pas destiné à susciter les préjugés et la haine, mais « à faire sourire ».

Partant de là, le tribunal avança « qu'aucun incident spontané ne se serait produit » et que dès lors le M.R.A.P. avait « commis une faute en outrepassant les droits de la critique objective (?) », et en contradiction formelle avec les faits, le tribunal incrimina le M.R.A.P. d'avoir provoqué, « au moins à Marseille, une manifestation contre ce film ».

Non seulement il n'y a pas eu de manifestation à Marseille, mais à aucun moment les défenseurs des « Nouveaux Maîtres » n'ont pu apporter la moindre preuve de directive du M.R.A.P. ou de son secrétariat tendant à susciter une telle manifestation.

Et, à Marseille, le journal socialiste « Le Provençal », publia un article indiquant :

« Si la bonne foi du directeur de la salle marseillaise et du distributeur de film ne peut être mise en doute, il faut souligner la vigilance du M.R.A.P., dont l'intervention a ainsi évité les incidents qui auraient pu se produire si le film avait été projeté. »

Si le tribunal constata « que des incidents localisés (lesquels ?) dans le temps et dans l'espace ne peuvent influencer de façon décisive sur la carrière d'un film comme « Les Nouveaux Maîtres » que, en effet, c'est à tort que la Société productrice voudrait tenir le M.R.A.P. pour responsable du déficit de plusieurs millions qu'a comporté l'exploitation de ce film », néanmoins, il condamna le M.R.A.P. à 500.000 francs de dommages-intérêts.

Le M.R.A.P. a fait appel et nous sommes persuadés que, grâce à l'appui de tous les antiracistes unis, ce jugement sera réformé.

A. DYMENSTAJN.

## OBERG gracié ?

Oberg, le boucher de Paris, ne sera pas fusillé. Les responsables personnels de l'ensemble des crimes nazis commis en France, Oberg et Knochen, échapperont au châtiement.

Ils ont sur la conscience 120.000 déportés raciaux, 80.000 déportés politiques et combien de fusillés et torturés.

S'il faut en croire les journaux allemands, notamment le « général Auziger », aucun criminel de guerre allemand ne sera plus exécuté en France.

Toute une campagne est d'ailleurs orchestrée, outre-Rhin, tendant à la libération des criminels de guerre encore détenus en France et dans les autres pays alliés.

En rapport avec une « requê-



Mme CHOMBART DE LAUWE :

“ LES ESPOIRS DE LA LIBÉRATION DOIVENT TOUJOURS NOUS INSPIRER ”

(Interview recueillie par Louis MOUSCRON)

Mme Chombart de Lauwe et son fils

La Libération... Après y avoir œuvré de toutes ses forces, Mme Chombart de Lauwe, comme beaucoup d'autres résistants, n'a pu en bénéficier qu'à retardement, une fois libérés les camps eux-mêmes. Aussi ressent-elle avec une particulière émotion ce onzième anniversaire que Paris et la France ont fêté en août avec un renouveau d'espoir et de recueillement.

— La Libération... C'était, nous dit-elle, la conclusion d'une grande espérance. Nous avions l'impression que nous allions repartir d'un bon pied, grâce au regroupement des hommes de bonne volonté. Hélas ! ce « quelque chose de neuf » que nous attendions, n'a pas duré. Nous avons été de déception en déception, spécialement cruelles pour nous, déportés, qui avons sacrifié plusieurs années dans les camps, et étions revenus physiquement affaiblis...

Cette jeune femme toute simple, mère aujourd'hui de deux enfants était étudiante en médecine lorsqu'elle entra dans la Résistance, en Bretagne. Son courage lui a valu la croix de guerre et la médaille de la Résistance. Arrêtée à Rennes en 1942, déportée en 1943, elle a connu Ravensbrück, Mathausen. Le combat et les souffrances d'hier ont profondément marqué et orienté sa vie ; elle en parle avec une passion contenue, évoquant en foule des souvenirs que l'on sent vivaces.

— Il est révoltant de voir comment l'on efface la Résistance, ses conquêtes, ses objectifs. Dans certains milieux, on a oublié... ou on fait semblant. Quelqu'un m'a dit un jour avec mépris : « Si vous avez été déportée, c'est que vous êtes Juive ou communiste. » Et elle précise en souriant : — Je ne suis ni l'une ni l'autre. Je suis catholique, et j'estime normal, en tant que telle, de poursuivre la lutte pour la justice, pour l'amour et la fraternité des hommes.

Dans les camps nazis, elle a vu se déchaîner l'horreur de l'antisémitisme contre les femmes et les enfants.

Au cours d'un voyage en Afrique du Nord, en 1947, elle a été indignée des conditions faites aux autochtones et du mépris où on les tient.

Aujourd'hui, ses recherches de psycho-physiologie lui ont permis de constater les troubles qui résultent du racisme chez les enfants de déportés et dans les familles algériennes.

— C'est avec tout cela, dit-elle, que nous voulions en finir.

Et, malgré tout, nous devons

conserver les espoirs de la Libération. Ce sont eux qui doivent nous inspirer. L'union des déportés, des résistants se resserre de nouveau : l'union est la seule voie à suivre, pour que nos sacrifices n'aient pas été vains.

...Je suis comme l'immense majorité des Françaises : Je ne peux qu'approuver de tout cœur un Mouvement comme le vôtre, qui aide à créer un climat fraternel, positif entre les hommes.

Et caressant ses deux enfants, elle poursuit, en guise de conclusion :

— Eux aussi, je m'attache à les élever dans un climat positif. Il est très important pour l'avenir d'apprendre aux enfants le sens de la justice, de l'égalité entre les hommes, et l'amour de la paix.

## Le Procureur Général MORNET

Le procureur général Mornet est mort le 22 juillet à Nohant, à la suite d'une crise cardiaque.

Procureur général de la Haute Cour, c'est lui qui requit la peine de mort contre Laval et Pétain.

Il avait collaboré à notre Journal et, à maintes reprises, man-



Le procureur général Mornet, intervenant à la tribune de la troisième Journée nationale contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix.

festé sa sympathie pour la cause que nous défendons.

Son honnêteté, sa probité, son patriotisme, lui firent prendre la défense de toutes les victimes du nazisme.

S'il s'attira la haine de quelques-uns, tous les honnêtes gens, unanimes, s'inclinent devant sa mémoire.

## Thomas MANN

Le grand écrivain antifasciste, Thomas Mann, n'est plus.

Il s'est éteint à Zurich, à l'âge de 80 ans.

Citoyen allemand, il fut le premier non-juif à être expulsé de son pays, sous Hitler, pour ses sentiments antinazis. Prix Nobel 1929, cet homme profondément honnête et courageux, devait se dresser de toute sa force, de toute son humanité, dès la première heure, contre la barbarie hitlérienne.

De passage à Paris, en mai 1950, il accorda à notre journal une interview au cours de laquelle il déclara notamment :

« Sans aucun doute nous assistons, en Allemagne, à une certaine restauration du nationalisme. L'antisémitisme aussi se réveille, bien qu'il n'y ait presque plus de Juifs en Allemagne. Malgré cela, il apparaît que l'antisémitisme est indissolublement lié avec le nationalisme qui croît. »

La cause du droit et de la liberté perd avec Thomas Mann un ardent défenseur.



# Où sévit le racisme, l'Homme perd ses droits

## MAROC

### Origines et rôle de l'antisémitisme

(Suite de la page 1)

fermés dans leurs voitures, auxquelles on mettait le feu... Mentalité de Sudistes, celle qui inspire les « ratisages », les « nettoyage », les ordres de « tirer sur quiconque se met à courir et de brûler toutes les habitations dont les occupants seront absents... »

Et que dire de ces harangues, adressées aux Marocains par des représentants de l'autorité, où fleurissent les formules de ce genre : « Vous vous êtes conduits comme des chacals puants... » « Vous êtes des misérables et des fous... Vous vous êtes conduits comme des femmes saoules », etc.

LES SEMAINES SANGLAN- TES qui viennent de s'écouler ont coûté la vie à des dizaines d'Européens, de musulmans, de Juifs. Nous ne calculerons pas le pourcentage des morts par rapport à l'ensemble de la population de chaque groupe. Un mort est un mort. Le sang innocent a partout la même couleur.

OUI, L'ANTISEMITISME est bien le complément naturel du racisme antimusulman. Même et surtout quand il se manifeste par personnes interposées. Quelle anabase, si l'on parvient à lancer contre les Juifs une polémique d'Arabes ! Peut-être la colère qui gronde se déversera-t-elle de son but ! Ces divisions réussissent parfois. L'antisémitisme jettera alors son rôle de paratonnerre...

Voilà pourquoi les pires antisémitismes montent en épingle de tels drames quand ils se produisent, pourquoi Rivarol (et d'autres) s'acharnent à creuser la fossé entre Juifs et Arabes. Qui en profite ? La méthode n'est pas nouvelle : diviser pour régner.

UN PROGRAMME ? Cela se produit parfois dans des conditions bien étranges... Volé un en tout juste, lors du massacre de Juifs à Petitjean (Maroc), nous avons publié divers témoignages. Tous montraient qu'il s'agissait bien d'une provocation et que la police avait reçu l'ordre de ne pas intervenir.

Déjà M. Charles-André Julien a noté, à propos du pogrome de Constantine, en 1934 : « Il ne peut avoir un caractère tragique que par une cécité de l'armée et de la police, qui frisa la complaisance... » Le 25 août, à Mazagan, le mellah (ghetto juif) était atta-

qué. Les correspondants de « Paris-Presses » observent, le lendemain : « La police avait l'ordre de ne pas tirer... »

Le Journal conservateur anglais Jewish Chronicle, indique, de son côté : « Un aspect très sérieux de la question est que la police, suivant tous les rapports reçus, ne s'est pas montrée particulièrement sûre, ce qui rend la position des Juifs doublement périlleuse. » (25 juillet.)

LA VÉRITÉ EST EN MAR- QUE : malgré les efforts poursuivis pour poser justement les problèmes, elle perce partout. De nombreux indices montrent que « ça ne prend plus... »

Encore du Jewish Chronicle : « Il y a eu des attaques contre des Juifs, mais elles revêtent un caractère sporadique et même le pogrome de Petitjean, l'an dernier, n'a pas été voulu par le parti nationaliste de l'Istihlal... »

Les « Nouvelles Juives Mondiales » signalent que les éléments hostiles à toute politique d'apaisement « cherchaient, d'après certaines informations, à provoquer des incidents entre Juifs et Marocains, afin d'aggraver la situation... » Selon cette même agence, les organisations compétentes de la communauté Israélite du Maroc insistent sur le fait que « les musulmans n'ont pas violé les Juifs, ne voulaient pas s'en prendre à leurs vies... »

« La Terre Retrouvée », organe sioniste, constate également : « La population juive ne fut pas spécialement visée par les nationalistes... »

Souhaitons que « le groupe des émetteurs » Européens » se signale par un antisémitisme dont les formes nous rappellent les écrits les plus choisis de « Rivarol » ou d'« Aspects de la France »... elle poursuit : « D'une manière générale, tous les observateurs Juifs qui ont pu suivre, de près ou de loin, les événements sur place, s'accordent à dire que l'antisémitisme est bien plus marqué et virulent chez les soi-disant « Européens » que chez les musulmans... »

Ci-dessous enfin « Information Juive », organe du Comité Juif Algérien d'Études Sociales : « Qu'à l'encontre même des intérêts de la concorde et de la paix, quelques individus se prévalent Français, mettent à profit une tragique conjoncture pour semer des ferments de haine et dresser de façon irréversible les uns contre les autres les divers éléments de la population, ne peut que soulever la réprobation de tous ceux qui, avec nous, souhaitent que dans un climat apaisé aboutisse l'œuvre de réconciliation franco-marocaine... »

D'AUTRE PART, les organisations nationales marocaines, auxquelles les Juifs d'ailleurs s'associent en grand nombre, prennent position contre l'antisémitisme.

Ainsi la prétendue « fatalité » de l'opposition juéo-musulmane, se trouve démentie par une prise de conscience qui se développe avec le mouvement national lui-même. Un faux « mystère » se dissipe, les mystificateurs étant, peu à peu, démasqués aux yeux du plus grand nombre.

VOILA DE QUOI INQUIÉ- TER, bien sûr. Rivarol et consorts. Le Journal du condamné à mort Gousteau verse autant qu'il le peut de l'huile sur le feu, fait état de « l'antijudaïsme naturel » des musulmans, mais s'alarme de « cette tendance à la consécration d'une amitié juéo-lamo-chrétienne ».

« Défense de l'Occident » s'in-

digne que la population marocaine soit « préparée, par l'Istihlal autant que par les courants plus modérés, à l'idée de la cohabitation heureuse avec le Juif... »

Xavier Vallat, dans Aspects de la France, ironise sur la formule « Liberté, Égalité, Fraternité », et proclame (sans ironie) : « Le problème du trône, ce n'est pas au Maroc qu'il se pose, mais en France... » Et son journal, niant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, exalte « la bataille » menée par les racistes d'Afrique du Sud « pour défendre les dernières positions de la race blanche contre l'irrésistible marée montante des populations noires ».

« Défense de l'Occident » reproche surtout à l'O.N.U. « d'essayer d'imposer l'égalité des races », de « brandir la Convention des Droits de l'Homme ».

Rivarol s'en prend au « dogme de l'égalité des hommes », et prétend démontrer « la nocivité des doctrines d'émancipation ».

La solution préconisée ? Au Maroc, en Algérie, partout où des hommes aspirent à la liberté : la « fermeté », la force, la violence. Voilà des mots que Rivarol réclame une mobilisation partielle. Les saisis de journaux qui se multiplient, ont sa chaleur-voix approbation.

« FAISONS que ses projets soient rendus impossibles. Que l'emportent la négociation, la paix ! Que l'heureux « esprit de Genève » ne soit pas compromis par l'envoi, là-bas, de jeunes Français ! Que cessent les effusions de sang ! Que soient maintenues les généreuses traditions de la France et respecté son nom ! »

Qui, tous unis, démocrates, républicains, tous unis sans distinction d'opinions ou d'origine, nous le pouvons.

Disons NON ! à la haine, à toutes les haines de race et de religion. Soyons, plus que jamais les combattants de la fraternité et de la paix.

Que partout se fasse entendre la voix de la raison, la voix du cœur !

« L'on accuse les seuls Marocains de sauvagerie mais l'on oublie de décrire les brutalités auxquelles se sont livrés les Français, militaires et civils, durant les combats et ensuite pendant la répression : enfants marocains abattus par les para, blessés qu'on laisse agoniser pendant des heures, dours incriminés sauvagement. A Khrougbo, on a enfermé un cinquantaine d'émetteurs dans des

cailloux en roseaux et on les y a brûlés vivants. Mais ce sont les Marocains qui ont commencé. Et seule une répression savante peut leur faire peur, entendez-vous dire... »

Et M. Robert Barrat répond à cet argument : « Qui a commencé ? Craignons cette recherche des responsabilités, car peut-être risquerions-nous, nous Français, d'être mis au banc des accusés. Le Maroc, avant 1953, était le pays du monde où la criminalité était la plus faible ; jamais l'on n'avait signalé le moindre attentat contre un Européen... »

« Ce que j'ai vu à Philippeville, deux jours plus tard, dépasse en horreur les scènes de Constantine. Il y avait eu cette annonce officielle de la Résidence générale : « Nous brûlerons 10 villages algériens, mais les femmes et les enfants seront évacués... »

« Or, j'ai pu voir la mecha Zetef, située à cinq kilomètres

## ALGÉRIE

### Robert LAMBOTTE : Georges PENCHENIER :

#### « J'ai vu la haine déchainée »

M. Robert Lambotte, arrêté comme résistant sous l'occupation, a connu pendant plusieurs années les camps d'Auschwitz et de Buchenwald. Il a effectué, depuis la Libération, plusieurs reportages en Algérie et au Maroc. Se trouvant dans le Constantinois, un lendemain du 20 août, il a témoigné avec émotion, dans l'Humanité, du drame qu'il avait vu. C'est pour cette raison qu'il a été, deux jours après, expulsé d'Algérie.

Nous lui avons demandé de bien vouloir préciser ces faits pour les lecteurs de Droit et Liberté. Voici les réponses qu'il nous a faites.

Pourriez-vous nous rappeler les faits que vous avez constatés un lendemain du 20 août, dans le Constantinois ?

— Le lendemain du 20 août, j'étais à Constantine. La fusillade venait à peine de cesser et, déjà, les communiqués officiels annonçaient le nombre de « rebelles » tués. En fait, il y avait bien eu des groupes armés qui avaient attaqué en plein centre de la ville. Mais la plupart des morts se trouvaient parmi les pauvres sans-abri, tués après l'attaque, par la fusillade volontairement aveugle des forces de répression.

« Ce que j'ai vu à Philippeville, deux jours plus tard, dépasse en horreur les scènes de Constantine. Il y avait eu cette annonce officielle de la Résidence générale : « Nous brûlerons 10 villages algériens, mais les femmes et les enfants seront évacués... »

« Or, j'ai pu voir la mecha Zetef, située à cinq kilomètres

#### « Une guerre de race et de religion »

M. Penchenier au cours d'une série de reportages sur le Constantinois, publiés dans Le Monde, raconte ce qu'il a vu.

Parlant de Philippeville, il dit que dans cette ville « il s'affirme comme le centre de la réaction européenne » : « le vou d'une grande partie de la population européenne serait de voir systématiquement anéantis les hameaux environnants ».

« Mais je puis, au moins, porter témoignage de celle qui a eu pour objectif la mecha des Carrières Romaines, située à cinq kilomètres de Philippeville. Une cinquantaine de vieillards, de femmes et d'enfants ont été tués à défaut des mâles... »

Toutes ces exactions résultent de l'application du principe de la responsabilité collective, proclamé par le gouverneur général Soustelle et le préfet de Constantine.

« Je récite ce que j'ai vu : un chien, attaché à un piquet, se mit à gémir en nous voyant, un autre hurlait de l'autre côté

de la route, quelques poules picorèrent tranquillement au milieu des cadavres. Parmi ces derniers, j'ai facilement distingué plusieurs enfants de moins de dix ans. Je n'ai pas souvenir d'y avoir vu d'hommes adultes et je vois encore très bien (pour donner quelques exemples) une fillette à genoux, la tête entre les mains, un vieillard et un groupe, composé de trois femmes tenant encore leur bébé dans les bras, sans parler naturellement de tous les autres habitants, éparpillés autour du gourbi... »

« La mecha n'a pas été rasée. Les gourbis étaient encore à peu près intacts, mais le désordre était général comme si les habitants avaient fui dans tous les sens pendant la fusillade... »

Nous ne pouvons que nous élever avec M. Penchenier contre « cette guerre impitoyable de race et de religion ».

« C'est ainsi qu'à quelques instants, nous avons compris les événements qui continuent de régner dans le quartier de la Goutte-d'Or, à deux pas du boulevard de la Chapelle... »

« C'était un jour comme celui-ci. De plus, un jour de fête pour les Algériens, l'Aid-el-Kabir, et ils étaient nombreux dans la rue, joyeux et pacifiques, par cette paisible matinée de samedi.

Après quoi, le car étant reparti, les témoins indignés se rendirent au commissariat de la rue Doydeuville, pour demander un constat et protester.

« Alors, la police, constamment appuyée par de nouveaux renforts, abattit ses matraques, tira à la mitrailleuse. Des blessés tombèrent... »

Tels sont les faits. Sans doute serait-il intéressant de savoir si le conducteur du car était monté intentionnellement sur le trottoir. Mais ce n'est pas tout. Ce qui compte, c'est que son acte avait été précédé par plusieurs simulecres dangereux (méthodes qui continuent aujourd'hui), que les blessés ont été laissés un long moment à terre, que l'on a répondu par des balles à la demande légitime d'un constat et de sanctions.

Ces faits nous ont été décrits par plusieurs témoins, notamment les blessés, auxquels une délégation du M.R.A.P. a rendu visite à l'hôpital Lariboisière.

## ONZE ANS ONT PASSÉ...



Fraternellement unis il y a onze ans, Français et Nord-Africains tombaient pour la libération de la France. Et aujourd'hui, les mesures de discriminations se multiplient contre les frères de ces martyrs.

### « Droit et Liberté » ouvre l'enquête...

## Voici ce qui s'est passé au quartier de la Goutte-d'Or

NOUS devinions tranquillement au coin de la rue... Soudain, un gros car bleu de police arriva à vive allure du

bout de la rue de la Charbonnière. Sans ralentir, il frôla l'un de nous, qui avait un pied sur la chaussée, et alla s'arrêter brusquement un peu plus loin. Une nuée d'agents se précipitèrent vers nous, sans aménité : — Alors, non, on peut pas se ranger ?

— Allez, circulez, pas d'at-troupement... C'est ainsi qu'à quelques instants, nous avons compris les événements qui continuent de régner dans le quartier de la Goutte-d'Or, à deux pas du boulevard de la Chapelle...

« C'était un jour comme celui-ci. De plus, un jour de fête pour les Algériens, l'Aid-el-Kabir, et ils étaient nombreux dans la rue, joyeux et pacifiques, par cette paisible matinée de samedi.

Après quoi, le car étant reparti, les témoins indignés se rendirent au commissariat de la rue Doydeuville, pour demander un constat et protester.

« Alors, la police, constamment appuyée par de nouveaux renforts, abattit ses matraques, tira à la mitrailleuse. Des blessés tombèrent... »

Tels sont les faits. Sans doute serait-il intéressant de savoir si le conducteur du car était monté intentionnellement sur le trottoir. Mais ce n'est pas tout. Ce qui compte, c'est que son acte avait été précédé par plusieurs simulecres dangereux (méthodes qui continuent aujourd'hui), que les blessés ont été laissés un long moment à terre, que l'on a répondu par des balles à la demande légitime d'un constat et de sanctions.

Ces faits nous ont été décrits par plusieurs témoins, notamment les blessés, auxquels une délégation du M.R.A.P. a rendu visite à l'hôpital Lariboisière.

D'autres témoins nous ont relaté ce qui s'est passé l'après-midi. Une foule d'Algériens a défilé dans les rues du quartier de la Goutte-d'Or, puis s'est dispersé, et le calme est revenu. C'est alors qu'une poignée d'individus, la plupart n'habitants pas le quartier, s'est livrée à des déprédations sur le boulevard de la Chapelle.

« C'est alors qu'a commencé l'état de siège qui dura plusieurs semaines, qui dure encore, à peine atténué. Répétés « au faciès », les travailleurs algériens durent montrer un certificat de domicile pour pouvoir pénétrer dans ce quartier, entouré nuit et jour de cordons de police.

### Robert BARRAT : « Qui a commencé ? »

Sous le titre « Faire cesser la terreur », M. Robert Barrat, dans Témoignage Chrétien, essaie de rechercher la vérité sur les événements d'Afrique du Nord, déchirée par la haine raciale. Il écrit notamment :

« L'on accuse les seuls Marocains de sauvagerie mais l'on oublie de décrire les brutalités auxquelles se sont livrés les Français, militaires et civils, durant les combats et ensuite pendant la répression : enfants marocains abattus par les para, blessés qu'on laisse agoniser pendant des heures, dours incriminés sauvagement. A Khrougbo, on a enfermé un cinquantaine d'émetteurs dans des

cailloux en roseaux et on les y a brûlés vivants. Mais ce sont les Marocains qui ont commencé. Et seule une répression savante peut leur faire peur, entendez-vous dire... »

Et M. Robert Barrat répond à cet argument : « Qui a commencé ? Craignons cette recherche des responsabilités, car peut-être risquerions-nous, nous Français, d'être mis au banc des accusés. Le Maroc, avant 1953, était le pays du monde où la criminalité était la plus faible ; jamais l'on n'avait signalé le moindre attentat contre un Européen... »

« Ce que j'ai vu à Philippeville, deux jours plus tard, dépasse en horreur les scènes de Constantine. Il y avait eu cette annonce officielle de la Résidence générale : « Nous brûlerons 10 villages algériens, mais les femmes et les enfants seront évacués... »

« Or, j'ai pu voir la mecha Zetef, située à cinq kilomètres

de Philippeville. La population entière avait été massacrée. J'ai vu des familles entières, fusillées devant leur gourbi, des femmes, des jeunes mères avec, encore serrés contre elles, leurs bébés.

Pendant ce temps-là, à quelques centaines de mètres, des exécutions massives avaient lieu sans arrêt. Des journalistes ont vu une seule fosse commune contenant plus de mille cadavres. C'est pour avoir dénoncé ces crimes que j'ai été expulsé d'Algérie.

Pourquoi cette transformation ?

« Ayons le courage de répondre clairement : par la faute des Français. Par notre faute à nous, ce peuple digne, ce peuple généreux et noble qui vit sous l'état de siège depuis 40 ans, qui est privé des droits fondamentaux, qui est pressuré par des caïds à la botte de l'administration française, nous demandons depuis 1944 de lui accorder certaines libertés fondamentales.

« A l'heure où j'écris ces lignes, les ratisages continuent en Algérie, dans le Constanti-

nois. Ce que l'on peut apprendre fait dresser les cheveux sur la tête. Plusieurs milliers de morts : des dours et des mechtas incendiés, rasés ; des femmes, des vieillards et des enfants passés par les armes. Ce sont des innocents, tout le monde le sait, et en premier lieu les militaires qui les assassinent. Mais c'est la guerre, n'est-ce pas, et avec ces « sauvages » il faut bien faire des exemples pour rétablir le calme ?

« Croyez-vous donc avec 10.000 morts pouvoir venir à bout de la résistance du peuple algérien ? Donnez aux Algériens leur liberté et l'Algérie redeviendra calme. »

« Croyez-vous donc avec 10.000 morts pouvoir venir à bout de la résistance du peuple algérien ? Donnez aux Algériens leur liberté et l'Algérie redeviendra calme. »

« Croyez-vous donc avec 10.000 morts pouvoir venir à bout de la résistance du peuple algérien ? Donnez aux Algériens leur liberté et l'Algérie redeviendra calme. »

« Croyez-vous donc avec 10.000 morts pouvoir venir à bout de la résistance du peuple algérien ? Donnez aux Algériens leur liberté et l'Algérie redeviendra calme. »

### Des leaders marocains déclarent...

M. Ahmed Balafout, secrétaire général du parti marocain de l'Istihlal a dénoncé vigoureusement, au cours d'une déclaration officielle « les tentatives faites par les cercles coloniaux français pour discréditer le mouvement national marocain en accusant la population musulmane de sentiments antisémites à l'égard des Juifs. »

« Il n'existe aucune justification, a-t-il poursuivi, à la crainte que, dans un Maroc indépendant les Juifs aient à souffrir de discriminations quelconques.

« Les Juifs marocains seront des citoyens égaux aux musulmans, en droit et en fait. Ils

Jouiront des mêmes droits et auront les mêmes obligations. Leur liberté religieuse sera sauvegardée. »

De son côté, le Parti Communiste Marocain a lancé, dès le 19 juillet, une proclamation appelant « les patriotes à redoubler de vigilance pour ne pas tomber dans les provocations colonialistes et à veiller plus que jamais à la juste orientation de leur lutte ». »

Quant au Parti Démocratique de l'Indépendance, ses délégués à la Conférence d'Aix-les-Bains ont souligné que « dans le Maroc futur, toutes les discriminations frappant les Juifs seront supprimées ». »

Ainsi la prétendue « fatalité » de l'opposition juéo-musulmane, se trouve démentie par une prise de conscience qui se développe avec le mouvement national lui-même. Un faux « mystère » se dissipe, les mystificateurs étant, peu à peu, démasqués aux yeux du plus grand nombre.

« VOILA DE QUOI INQUIÉ- TER, bien sûr. Rivarol et consorts. Le Journal du condamné à mort Gousteau verse autant qu'il le peut de l'huile sur le feu, fait état de « l'antijudaïsme naturel » des musulmans, mais s'alarme de « cette tendance à la consécration d'une amitié juéo-lamo-chrétienne ».

« Défense de l'Occident » s'in-

### Le point de vue des Communautés juives

Une délégation de la Communauté Israélite du Maroc, comprenant notamment MM. Jacques Dahhan et Meyer Tolédano, a été invitée à la récente conférence d'Aix-les-Bains. Elle a rendu publique une déclaration où il est dit notamment :

« Les Juifs du Maroc, établis dans ce pays depuis deux mille ans, se considèrent comme partie intégrante du peuple marocain et, comme tels, souhaitent que leur pays devienne démocratique et moderne, et

que des droits égaux y soient accordés à tous les citoyens... »

« Quelque profonde que soit l'affliction que nous éprouvons tous devant les événements bouleversants, il nous faut revenir à la dure réalité et affirmer avec force que le temps de l'action ne saurait être reculé. Aujourd'hui, le dilemme est plus clair que jamais : s'enfoncer dans la voie des haines inexpiables et se condamner à une vie de peur et d'angoisses, ou trouver une solution rationnelle au problème marocain... »



La photo de gauche a été prise près d'Alger ; c'est, sur la route de Cestigliana, une « mecha » misérable, semblable à celles qui ont été rasées dans le Constantinois. Les logements « en dur » sont trop peu nombreux et trop chers... En France, les travailleurs algériens ne sont guère plus favorisés... Voilà en effet, (photo de droite), incendie pour la quatrième fois en six mois, ce qu'il reste du « bidonville » de Nanterre...



## Une odieuse campagne de presse

# "COUPABLES" d'être Algériens

POUR justifier les mesures prises contre les Algériens, aussi bien dans leur pays qu'en France, une certaine presse essaie de les dépeindre comme des bandits, des dévoyés. Sous différentes épithètes, elle s'efforce d'entourer d'un climat de méfiance et de haine les quelque trois cent mille Nord-Africains qui ont été contraints de venir vivre en France. Tous les moyens sont bons, y compris le mensonge pur et simple.

En voici un exemple flagrant :

Du *Journal du Dimanche* : « Le gérant d'un hôtel, 13, rue Sadi-Carnot, à Ivry, a été tué ce soir par un de ses locataires ».

Et il précise :

« Le Nord-Africain a tiré cinq balles sur M. Fauvel, qui a été tué sur le coup ».

Or, ce qui est vrai, c'est que M. Fauvel a tué Sahib Ladjami.

Ce M. Fauvel gère un hôtel à Ivry. Grossier et violent, il loue ses chambres au double de leur valeur et use de toutes les brimades qui sont à sa disposition (arrêts de lumière, d'eau, non fourniture de draps, etc...).

C'est la haine raciste qui l'a conduit jusqu'au crime.

Il y a quelques années, ce drôle d'hôtelier frappait ses clients avec un nerf de bœuf.

Jamais il n'avait été inquiété.

Il est bon de souligner que sa victime parlait en vacances et avait payé son loyer jus-

qu'en décembre. Donc, ne lui devait rien.

\*\*\*

Il existe d'autres formes de falsification qui, pour être plus subtiles, n'en sont pas moins malhonnêtes. Celle qui consiste, par exemple, à mettre en relief les délits, si petits soient-ils, commis par les Nord-Africains, ou à jeter la suspicion sur eux chaque fois qu'un crime a été commis, quitte à ne plus en parler une fois connu le vrai coupable.

Tandis que *Rivarol* s'efforce de justifier les opérations policières de la Goutte d'Or, en parlant de « racket nordaf », *L'Aurore* titre une fois de plus : « Toujours la pègre arabe » et monte en épingle en les numérotant des faits divers, où des Nord-Africains sont impliqués, plus ou moins arbitrairement. Prenant prétexte d'incidents qui seraient passés sous silence s'il s'agissait de Français, ce journal généralise pour créer une psychose raciste.

Dans le numéro 4 de la série, même les conséquences d'un accident, les déclarations unanimes des témoins qui transportent le blessé à l'hôpital, sont déformées.

Insidieusement *L'Aurore* feint de s'étonner :

« Interrogés sur l'origine de la blessure, tous, avec ensemble, déclarèrent que le malheureux avait fait une chute de bicyclette ».

« Les individus, qui ont amené le mourant à l'hôpital, ont disparu et sont activement recherchés ».

« Police et gendarmerie demeurent, par ailleurs, en état d'alerte pour prévenir toute manifestation de la part des Nord-Africains ».

On ne voit pas très bien pourquoi...

Dans *Le Monde*, au sujet d'un crime commis au bois de Vincennes, nous lisons :

« Peu de temps avant le crime et à proximité de l'endroit où il fut commis, un passant avait été dévalisé par un jeune Nord-Africain, dont la nervosité était intense et qui l'avait menacé d'un couteau à lame forte ».

Le rédacteur essaie de suggérer au lecteur, sans autre preuve :

« L'agresseur de M. Quéré est-il l'assassin de M. Gysse ? Et sa nervosité n'explique-t-elle pas son acharnement ? ».

Pour *France-Soir*, une agression nocturne ne peut être le fait que de Nord-Africains

« M. Cabon est attaqué et grièvement blessé à coups de couteau, à Colombes ».

« M. Cabon est resté inanimé une partie de la nuit. Ce n'est qu'à 2 heures du matin qu'il a été secouru par des passants et transporté à l'hôpital Beaujon. Son état est grave ».

L'auteur de cet article affirme que plusieurs Nord-Africains sont les auteurs de cet attentat. Comment le sait-il ?

Et voici le comble : le compte rendu d'une audience du tribunal correctionnel de Nevers :

« Arrêté pour vagabondage, Larbi Hamdadou, Nord-Africain, âgé de 29 ans, ne parlant qu'imparfaitement le français, restera en prison durant un mois encore ».

*Le Journal du Centre*, duquel est extrait cet article, ajoute ce commentaire :

« Ce jugement le délivre ainsi de tout souci, relatif à l'existence sans but qu'est actuellement la sienne ».

Curieuse façon pour ce journaliste de résoudre les difficultés des Nord-Africains et de donner un but à leur existence. Mais y aura-t-il assez de prisons ?

Tous les jours, des Nord-Africains meurent victimes de la surexploitation. Dans ce cas, la presse déjà citée se contente de relater l'accident le plus brièvement possible, quand elle n'oublie pas purement et simplement d'en parler.

Il en est de même chaque fois qu'un Nord-Africain a fait preuve de probité, de courage ou de désintéressement. C'est le mensonge par omission, la forme la plus hypocrite du mensonge.

Voilà qui montre où s'allie la haine.

Aimé CACHEUX

## « J'ai vu la haine déchaînée »

(Suite de la page 5)

« Aujourd'hui, ces mêmes hommes tuent l'Algérien comme on tue le lapin. Tout ce qui porte chéchia ou turban devient une cible et j'ai vu, sur la route entre Philippeville et Constantine, les cadavres abandonnés de ces paysans algériens, tués au passage d'une colonne de répression ou au cours d'une opération de ratisage ».

— Comment en est-on arrivé là ?

— La violence ? Voilà fort longtemps qu'on l'emploie contre cette population d'Algérie. Sans même remonter à la conquête sanglante, il suffit de rappeler que dans ce même Constantinois, en 1945, la répression colonialiste fit 45.000 morts. Des villages ont été brûlés, des femmes et des enfants assassinés. Chaque jour de l'exploitation coloniale s'accompagne de violence, de tortures.

« Des civils européens ont été tués au cours des événements du 20 août. Parmi eux, des femmes et des enfants. De tels événements sont sans aucun doute tragiques et s'il convient de s'émouvoir devant de telles victimes, il faut songer aussi à tout ce qui a précédé ces événements, à tous ces meurtres qui ont fait des dizaines de milliers de victimes parmi la population algérienne, dont le seul crime était de présenter des revendications précises ».

— Avez-vous constaté de l'antisémitisme ?

— Un antisémitisme existe en Algérie, en Tunisie et au Maroc. C'est l'antisémitisme de commande qu'utilise le colonialisme chaque fois qu'il se trouve en difficulté. A maintes reprises, il a été facile de constater que lorsqu'un incident survenait entre Juifs et Arabes, c'était juste au moment où la population s'organisait pour la défense de ses droits. Les autorités coloniales ou leurs agents ont trouvé plus aisé — ils disent même « plus économique » — de dresser les uns contre les autres les habitants

du douar ou de la médina et ceux du mellah. Quitte après coup à exercer la même répression contre les Juifs et les Arabes.

— Quels peuvent être les résultats des mesures actuellement envisagées et mises en pratique ?

— Les résultats ? Les événements des huit derniers mois nous l'indiquent clairement. En novembre 1954, le gouverneur général Soustelle déclarait qu'il avait devant lui dans l'Aurès, une « poignée de rebelles ». Pendant 8 mois, 80.000 hommes ont été sur pied de guerre pour traquer ces « quelques rebelles ».

« Aujourd'hui, on envoie des renforts, on rappelle les démobilisés, des bateaux d'armes et de matériel arrivent sans arrêt. Mais devant les colonnes de répression, les campagnes se sont vidées ; entre Constantine et Philippeville, les villages sont déserts. La population a gagné la montagne et rejoint les maquis ».

« Cela indique clairement les résultats qu'on peut attendre si une solution de négociation n'est pas apportée au plus tôt au problème algérien ».

## Robert MERLE : « La légalité en vacances »

L'écrivain Robert Merle, Prix Goncourt, consacre, dans *Libération* du 5 septembre un long article au problème algérien.

« Il ne m'est pas possible d'approuver la politique aveugle et négative des ministres réactionnaires, pas plus que la répression sanglante à laquelle nos troupes se livrent sur les indigènes en vertu du principe odieux de la « responsabilité collective », écrit-il notamment.

Après avoir parlé des efforts d'une certaine presse pour masquer la vérité, il poursuit :

« Il est à craindre que l'opinion mondiale n'apprecie pas beaucoup les nuances que nous établissons, entre les crimes de guerre de nos adversaires et les nôtres. Elle pensera qu'à un

Oradour arabe, a répondu un Oradour français, et que d'Oradour en Oradour, on s'achemine en Afrique du Nord, vers une guerre d'extermination raciale. On peut noter déjà, avec inquiétude, que la légalité, en Afrique du Nord, est en vacances, qu'on arrête comme « suspect » n'importe qui, que tout civil arabe trouvé avec des armes est aussitôt fusillé, tandis qu'on arme les civils français, à qui on reconnaît ainsi le droit de tuer ».

M. Robert Merle est né en Afrique du Nord, de parents, nés eux-mêmes là-bas. Il écrit encore :

« Ce que les civils seront tentés de faire avec leurs armes, je ne le sais que trop, moi qui ai été, si je puis dire, bercé dès

## Un enfant noir de 14 ans lynché à mort aux U.S.A.

Le jeune Emmitt Louis Till est mort, victime du racisme, la figure écrasée sous les coups et une balle dans la tempe. Cela s'est passé aux Etats-Unis, à Greenwood (Mississippi).

L'argument avancé par deux racistes du lieu est celui-ci : « Il avait fait des remarques incorrectes » à une femme blanche.

Quelques jours plus tôt, à Atlanta (Georgie), le « sorcier impérial » du Ku-Klux-Klan avait lancé un appel à la croisade contre les noirs « pour combattre les maux qui menacent l'homme blanc »...

Les racistes du Mississippi ont répondu à cet appel, en assassinant un enfant de 14 ans.

Les deux meurtriers ont été inculpés.

Dans son acte d'accusation, le jury déclare que Milam et Bryant « ont tué et assassiné illégalement, volontairement, lâchement et avec préméditation, Emmett Louis Till, un être humain ».

Mais la date du procès n'a pas été fixée. Bien que le tribunal siège encore plusieurs semaines, il ne semble pas pressé de juger les deux racistes. Il est possible que cette affaire ne soit appelée qu'à une prochaine session.

Le M.R.A.P., dans une résolution adressée à l'ambassade des Etats-Unis, a protesté énergiquement contre ce crime barbare, et demandé au nom de tous les antiracistes, que les coupables soient châtiés avec la dernière sévérité.

## A MADAGASCAR

### Les fonctionnaires sont payés selon la couleur de leur peau

De Tananarive, nous parvient une documentation très claire, concernant les discriminations raciales qui sont faites à l'égard

des fonctionnaires malgaches et comoriens. L'éloquence des chiffres le montrera mieux qu'un long article. Qu'on en juge :

Commis européen net par mois	15.654 frs	Commis malgache	9.690 frs
Dame dactylo europ. débutante	15.149 frs	Auxiliaire malgache débutant	7.125 frs
Apprenti européen de l'imprimerie	16.200 frs	Planton malgache	5.250 frs
Ouvrier européen correspondant au manoeuvre	24.000 frs	Travailleur malgache	4.200 frs

Nous ne pouvons publier en entier le tableau comparatif de ces inégalités, mais ces quelques exemples montrent clairement que, suivant la couleur de sa peau, un homme n'est pas considéré de la même façon à Madagascar.

De plus, le niveau d'instruction, demandé aux postulants, marque les mêmes inégalités. Pour accéder au même emploi de commis, il faut le brevet élémentaire pour le postulant malgache et seulement le certificat d'études primaires pour l'Européen. Malgré cette différence,

l'indice de début est supérieur pour l'employé européen.

Après plusieurs marches infructueuses auprès des pouvoirs publics, les fonctionnaires malgaches et comoriens ont été contraints de faire grève pour attirer l'attention des autorités métropolitaines et locales et de l'opinion publique.

Quelle que soit la couleur de leur peau, les humains ont les mêmes besoins matériels et méritent le même salaire pour le même travail. Les antiracistes ne peuvent qu'approuver la protestation des Malgaches et des Comoriens.



Les fonctionnaires malgaches manifestent

mon enfance, par la haineuse propagande raciste, que les grands colons ont réussi à imposer à la petite classe moyenne des Européens. Car il était, et il est bien entendu, n'est-ce pas, que les « bicots » comme ils les appellent, ont « tous les défauts et tous les vices » qu'ils sont « sales, voleurs, menteurs et paresseux », par surcroît « tous syphilitiques », « qu'ils ne respectent que la force », « qu'ils n'obéissent qu'à la trique », et qu'en un mot, c'est une « sale race ».

Parlant ensuite des ultras d'Afrique du Nord, il nous montre la double terreur qui règne là-bas :

« Terreur qui s'exerce à l'encontre des Arabes et qui vise à

perpétuer, grâce aux « forces de l'ordre », ces injustices et ces discriminations, et une terreur larvée qui s'exerce à l'encontre de ceux des Français qui veulent rechercher un terrain d'entente, et désirent apporter à l'Afrique du Nord une autre paix que celle des cimetières.

« Descendre les gens qui ne pensent pas comme eux sur les problèmes nord-africains fait partie du vocabulaire normal, et j'oserai dire quotidien des ultras d'Afrique du Nord ».

« Pour se justifier, les ultras disent maintenant que les Arabes sont bien ingrats : s'étant persuadés à eux-mêmes que c'est par pure philanthropie que nos aînés conquièrent autrefois l'Afrique du Nord... »



# UN GRAND FRANÇAIS, UN GRAND ANTIRACISTE

## L'ABBÉ

## GRÉGOIRE

M. Gaston Monnerville, président du Conseil de la République, a inauguré le samedi 16 juillet, à Lunéville, la nouvelle statue de l'abbé Grégoire, dont le bronze avait été enlevé par les nazis, en 1942.

Il a bien voulu communiquer à « Droit et Liberté » le texte du discours qu'il a prononcé à cette occasion.

Nous en publions ci-dessous de larges extraits, où sont exaltés les principes sur la base desquels tous les anti-racistes, sans distinction, ont la possibilité et le devoir de s'unir.

JUSTICE est parfois rendue sur terre aux hommes de bonne volonté, puisque nous sommes réunis pour honorer hautement la mémoire d'un fils de ce terroir de Lorraine, qui suscita de son vivant des haines farouches et des enthousiasmes laudateurs, mais dont l'action féconde et créatrice ne fut pas perçue dans toute son ampleur et ses conséquences par ses contemporains.

Il y a soixante-dix ans, presque jour pour jour, Lunéville élevait à l'abbé Grégoire une statue de bronze qui a disparu, le symbole est éclatant, victime de la guerre et du fanatisme. Mais votre ville est fidèle au souvenir, comme elle l'est à ses traditions.

Et la pierre où le maître Niclausse a savamment buriné les traits de « l'ami des hommes de toutes les couleurs » perpétuera à jamais sur cette place la reconnaissance et la piété de ceux qui doivent à l'abbé Grégoire, d'avoir retrouvé dignité et espérance.

### Un représentant du peuple

Le trait dominant de cette personnalité si forte, si originale, était une aptitude naturelle à envisager les grands ensembles, à porter le regard au-delà des frontières de l'espace et du temps pour jeter hardiment les fondements d'un véritable humanisme moderne.

Visionnaire ? Certes, ce bon curé de campagne ne l'était à aucun titre ; robuste dans sa personne et son esprit, comme il l'était dans ses convictions politiques ou religieuses. Mais il avait le sentiment profond des valeurs humaines et la prescience exacte de l'évolution des idées et des choses.

En 1789, lorsque ses confrères du baillage de Nancy, sur lesquels il exerçait une véritable fascination, l'éligèrent aux Etats Généraux, l'abbé Grégoire est déjà connu des « philosophes » pour son « Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs ».

Tout l'homme est déjà là, dans cette revendication ardente et passionnée en faveur des victimes d'une société inique, en faveur des humbles, en faveur des opprimés.

Sa vie durant, Grégoire continuera d'agir ainsi selon les règles que lui dicte sa conscience d'homme libre et de patriote, ne poursuivant d'autres ennemis que l'intolérance, le despotisme et l'injustice.

Sa vie durant, avec la fermeté inébranlable d'un bloc de granit, auquel il comparait volontiers sa nature, il demeurera attaché à ses origines et à ses principes.

Napoléon devait dire de lui : « Il est vraiment incorrigible ». Et il l'était, « incorrigible », incapable de réfréner son humeur batailleuse, son amour de l'indépendance, sa haine de l'oppression de quelque masque qu'elle se couvrit. Grégoire fut un « héros », au sens où Romain Rolland emploie ce vocable pour Beethoven...

En vérité, il était bien, dans toute l'acception du terme, le véritable représentant de la volonté du peuple qu'il aimait tant.

Et le peuple de Paris, ouvriers et étudiants en tête, ne s'y est pas trompé qui, le jour de ses obsèques, se pressa derrière la dépouille de Grégoire, et, détachant le char funèbre, le traîna à force d'homme jusqu'à son ultime demeure.

### Son premier combat

Son premier combat, il le livre pour la défense et l'émancipation des Juifs.

L'apôtre de la tolérance, celui qui s'était élevé contre les brimades, infligées aux protestants, fait entendre sa voix



L'abbé Grégoire

puissante et passionnée pour dénoncer les vexations, les humiliations, les sévices, subis par les descendants d'Israël.

Sans doute, dans sa lutte pour la justice et le bon droit, Grégoire a-t-il d'illustres répondants. Les Mirabeau, les Robespierre, les Clermont-Tonnerre, les La Rochefoucauld, ont prononcé, à la tribune, de vibrants plaidoyers pour ces malheureux proscrits.

Mais c'est à l'abbé Grégoire qu'il appartiendra d'attacher son nom au décret fameux du 27 septembre 1791 qui fera des Israélites des citoyens français, dont les droits comme les devoirs seront ceux de leurs concitoyens.

Et j'imagine quelle dut être sa joie lorsqu'il apprit que les armées de la Révolution avaient défoncé les portes des ghettos de Hollande, d'Italie et d'Allemagne, et rendu la liberté avec l'honneur à tous les Juifs de ces pays, qui arrachèrent les insignes infâmes qu'ils portaient pour accrocher, sur leur cœur, la cocarde tricolore.

### Roture

#### science et progrès

C'EST dans le même souci de justice sociale et d'égalité politique, qui a été la règle d'or de sa conduite, que Grégoire réclame et obtient l'abolition de la gabelle, la fin des privilèges, l'octroi électoral pour tous les citoyens, riches ou pauvres.

Cet esprit encyclopédique, « dangereux par sa science, ses vertus privées, son désintéressement », comme le qualifie avec dépit Louis XVIII, cet homme du peuple, « dont la rotture remonte probablement

jusqu'à Adam », ainsi qu'il le dit plaisamment de lui-même, met son activité inlassable et son talent impétueux au service de toutes les causes généreuses, susceptibles d'unir les classes sociales et d'aider à la promotion de la science et de la fraternité humaine.

On voit Grégoire, avec un égal bonheur et la plus haute conscience de ses devoirs, administrer son diocèse de Blois, auquel l'a élu le peuple reconnaissant, participer à la création du Bureau des Longitudes, des écoles centrales, de l'Ecole Normale Supérieure, de l'Ecole Polytechnique, de l'Institut, dont il devient l'un des membres les plus illustres.

Ce pur intellectuel, nourri de culture classique, est l'un des premiers à pressentir l'importance que vont prendre le machinisme et la technique. Soucieux déjà de l'accession des ouvriers et des classes populaires à la connaissance des inventions et de l'outillage nouveau, c'est lui qui va donner

ses lettres de noblesse au travail, en dotant l'enseignement technique de sa charte constitutive, et en fondant le Conservatoire des Arts et Métiers, « Ecole supérieure d'application des connaissances scientifiques au commerce et à l'industrie ».

Cédant aux mêmes préoccupations de culture populaire et de progrès, il organise les bibliothèques publiques, protège les manuscrits rares et les œuvres d'art contre le vandalisme, s'intéresse à l'établissement de jardins botaniques, de fermes-écoles, prédit l'importance des engrais chimiques pour l'agriculture, se révèle en un mot prodigieusement actuel.

Cette activité infatigable, multiforme, d'une hardiesse que limitaient seulement sa foi et son patriotisme, suffirait à ranger l'abbé Grégoire au nombre de ces êtres d'exception qui entrent dans la légende dorée du peuple de France.

### Les âmes ont-elles une couleur ?

MAIS l'abbé Grégoire s'est acquis encore d'autres titres à la reconnaissance des hommes libres, et vous comprendrez aisément que j'y sois plus particulièrement sensible et combien grande est, aujourd'hui, mon émotion.

C'est dans ce pays, votre pays, où n'a changé depuis deux cents ans, ni le doux valonnement du paysage, ni le caractère tenace et indomptable de ses fiers habitants, que le bon curé d'Embermenil demande ingénument si les âmes ont une couleur et décide de lutter, avec une énergie farouche, contre les préjugés de race, pour la défense des plus opprimés des hommes puisqu'on ne leur reconnaît même pas ce titre, pour la suppression de la traite et de l'esclavage des noirs, pour la reconnaissance des droits civils des sangs mêlés et des nègres libres.

Les pamphlets, les injures, les insinuations calomnieuses, ne font que tremper davantage sa volonté et l'affermir plus encore dans sa résolution.

Il est le sûr interprète des sentiments du bon peuple de France qui, même inconsciemment, n'a jamais admis ce « commerce du crime ».

Membre de la Société des Amis des Noirs, il engage la lutte devant l'Assemblée Na-

PAR  
**Gaston MONNERVILLE**  
Président du Conseil de la République

tionale. Il montre que les gens de couleur n'ont d'autre ambition que de rivaliser, en patriotisme et en loyalisme, avec les blancs. Il dénonce, avec véhémence, les humiliations, les persécutions, l'arbitraire, qui sévissent dans les « îles à sucre ». Il fustige la rapacité des grands planteurs qui préfèrent la scission avec la métropole à la reconnaissance des droits civils aux sangs-mêlés ; et il obtient, enfin, le vote du décret du 15 mai qui ouvre la première brèche dans ce rempart absurde, dressé par l'incompréhension, l'égoïsme et la soif brûlante de l'or.

Les manœuvres dilatoires peuvent maintenant jouer, les campagnes mensongères se décoller, les complications se nouer, la victoire finale est en vue.

La France, qui vient de conquérir sa propre liberté, l'offre en présent au monde. La loi du 4 avril 1792 reconnaît aux gens de couleur et aux nègres libres le titre de citoyens. Le 5 février 1794, la Convention déclare abolie l'esclavage des nègres et proclame que tous les hommes, sans distinction de couleurs, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français.

Ainsi, par un mouvement d'une hardiesse extrême, la Révolution française lance pardessus les océans, les liens nouveaux et si puissants qui vont unir, désormais, la métropole à ses possessions lointaines, dans un sentiment commun et exaltant de liberté et de fierté nationale...

\*\*\*

Aussi bien, lorsque nous serons prochainement amenés dans les assemblées qui en débiteront à définir le sens et la portée exacte de cette Union française que nous appelons de nos vœux, tournerons-nous nos pensées, j'en émetts le souhait ardent, vers cette glorieuse ville de Lorraine où s'élève la statue de l'abbé Grégoire.

Nous saurons puiser dans les leçons, laissées par ce grand parlementaire, tolérant, charitable, courageux, les ressources nécessaires pour lutter contre les petites, les découragements, le scepticisme, et pour édifier une construction originale, fondée sur la confiance en l'avenir, le respect de l'homme et l'amour de la France la plus douce et la plus humaine des patries.

## FERNAND LÉGER

UN maître de la peinture française contemporaine, Fernand Léger, est mort le mois dernier. Une crise cardiaque nous l'a enlevé en plein essor de son talent, à l'âge de 74 ans.

La peinture française s'est appauvrie ces temps derniers, perdant avant Fernand Léger, Matisse, Raoul Dufy.

Le M.R.A.P. perd un grand ami. Encore à l'occasion de sa dernière Journée Nationale, notre Mouve-

d'expression plastique; son rythme correspondait à celui de notre époque, de notre sensibilité.

Parlant de Léger, on le désigne souvent comme le primitif des temps modernes. Si primitif veut dire : direct, sincère, brut, dépouillé, l'art de Léger l'était. Mais ses toiles sont aussi pleines de sérénité, de calme.

Dans sa peinture, grande dans sa simplicité monumentale, Léger ne cherchait pas détail ou nuance. C'est la synthèse qui comptait, le mouvement. Le gros plan, l'ar-



F. LÉGER

L'une des dernières œuvres de Fernand Léger : l'illustration de la carte, éditée pour la septième Journée nationale contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix.

ment avait eu l'honneur d'éditer une carte illustrée par le grand artiste. Ce dessin exprimait la fraternité entre les humains, la paix.

C'était là le sujet de la plupart des œuvres de Léger qui respiraient la santé, la force, l'élan créateur, la joie, la grandeur.

Issu du cubisme, Léger a trouvé très tôt son langage propre

chitectural y domine. Le travail de l'homme, ses loisirs, en constituent le plus souvent le sujet.

Fernand Léger a laissé son empreinte de grand artiste non seulement dans toutes les formes des arts plastiques, mais encore dans tous les domaines de l'art : théâtre, cinéma, musique et autres.

L'AMATEUR.



## Un texte de VOLTAIRE (interdit en Afrique du Sud)

## LE PRIX DU SUCRE

La première journée de nos deux voyageurs fut assez agréable. Ils étaient encouragés par l'idée de se voir possesseurs de plus de trésors que l'Asie, l'Europe et l'Afrique n'en pouvaient rassembler. Candide, transporté, écrivit le nom de Cunégonde sur les arbres. A la seconde journée, deux de leurs moutons s'enfoncèrent dans des marais et y furent abimés avec leurs charges ; deux autres moutons périrent ensuite de faim dans un désert ; d'autres tombèrent au bout de quelques jours dans des précipices. Enfin, après cent jours de marche, il ne leur resta que deux moutons. Candide dit à Cacambo :

« Mon ami, vous voyez comme les richesses de ce monde sont périssables ; il n'y a rien de solide que la vertu et le bonheur de revoir Mlle Cunégonde. »

« Je l'avoue, dit Cacambo ; mais il nous reste encore deux moutons avec plus de trésors que n'en aura jamais le roi d'Espagne ; et je vois de loin une ville que je soupçonne être Surinam, appartenant aux Hollandais. Nous sommes au bout de nos peines et au commencement de notre félicité. »

En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite.

— Eh ! mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ?

— J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre.

Le ministre de l'Intérieur d'Afrique du Sud, M. D. Don- ges, a établi une liste de livres, dont l'importation dans ce pays est interdite en raison de leur caractère « indécent, contestable ou obscène ». Cette liste s'étend chaque semaine et les deux derniers ouvrages interdits sont : « Made- moiselle de Maupin », de Théophile Gautier, et « Candide », de Voltaire.

Nous publions un extrait de « Candide » qui explique, peut-être, la vraie raison de cette interdiction : la condam- nation du racisme qu'il contient.

Dans le chapitre précédent, il est question du pays d'El- Dorado, qu'un de ses habitants décrit ainsi :

« Nous avons toujours été jusqu'à présent à l'abri de la rapacité des nations de l'Europe, qui ont une fureur incon- cevable pour les cailloux (l'or) et la fange de notre terre et qui, pour en avoir, nous tueraient tous jusqu'au der- nier ».

Peut-être est-ce cela qui est « indécent » ! Candide et son compagnon, donc, quittent ce pays, char- gés de richesses, qui leur ont été données...

— Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ?

— Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement, deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus sur la côte de Guinée, elle me disait : « Mon cher enfant, « bénis nos fétiches, adore-les « toujours, ils te feront vivre « heureux ; tu as l'honneur « d'être esclave de nos seigneurs « les blancs et tu fais, par là, « la fortune de ton père et de « ta mère ». Hélas ! je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais

ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes et les perro- quets sont mille fois moins mal- heureux que nous ; les fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous cousins issus de germain. Or, vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible.

— O Pangloss ! s'écria Candi- de, tu n'avais pas deviné cette abomination ; c'en est fait, il faudra qu'à la fin, je renonce à ton optimisme.

— Qu'est-ce qu'optimisme ? di- sait Cacambo.

— Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal.

Et il versait des larmes en re- gardant son nègre ; et en pleu- rant, il entra dans Surinam.

## C'est le Dimanche 13 Novembre

qu'aura lieu cette année le

## GRAND GALA ANTIRACISTE

organisé par le M.R.A.P.

::

Un programme éblouissant présenté par

Jacques ANGELVIN

animateur de « Télé-Paris »



Tous le 13 nov à 20h00  
Billet à nos  
amis de Droit et  
Liberté  
Angelvin

Attention : retenez votre soirée...

...et vos places !

## SPORT ET RACISME

POURQUOI faut-il que ces deux mots si dissemblables soient mêlés en tête de cet article ?

Le sport ne devrait être que le sport.

Le meilleur, le plus doué, le mieux entraîné, devrait gagner, quelle que soit sa race, sa religion ou la couleur de sa peau.

Et pourtant, en Afrique du Sud, les boxeurs Robert Cohen et Toweel se sont vu contraints de

choisir exclusivement des blancs comme sparring-partners. Voici l'information :

Johannesburg, 23 août (Reuter). — La police a donné instruction aux organisateurs du championnat du monde des coqs Cohen-Toweel, de ne pas permettre à ces deux boxeurs de prendre comme sparring-partners des boxeurs de couleur.

Il y a quelques jours, Robert Cohen a croisé les gants avec un boxeur de couleur Toweel a fait de même hier. Le public n'a pas été admis à ces séances d'entraînement.

Autre information provenant du même pays :

L'Association Sud-Africaine de Football écarte la majorité des joueurs en n'acceptant que les Européens. Ne pouvant donc prétendre être un organisme réellement national, elle vient de se voir exclue de la Fédération Mondiale de Football.

Voilà, sous des formes brutales, des manifestations de racisme dans le sport. Mais il en existe d'autres, plus hypocrites...

Par exemple à Alger, où l'entrée du bain sportif est refusée à Chérif Hamania, champion de boxe algérien. Quel paradoxe et quelles bonnes raisons de lutter contre le racisme !

Les sportifs ne peuvent admettre de telles discriminations, comme le souligne justement François Oppenheim dans L'Equipe du 17 août, montrant que ce n'est pas de la race, mais de l'homme et de son entraînement que dépend la valeur des champions.

Nous lisons :

## La race et l'entraîneur

« Nous avons encore entendu cette affirmation trop aisée que les résultats si remarquables des ondines hollandaises ne sont dus qu'à la race. »

« Si la race expliquait tout, pourquoi les Hollandaises et pas les Hollandais ? »

« Pourquoi si c'est la race, le Danemark, qui a eu tant de grands champions de crawl, n'en a-t-il plus ? »

« Et pourquoi Washington qui n'avait pas d'ondines, a-t-il soudain, dans les rangs de son fameux club, le Walter Reed, tant de jeunes championnes ?... »

« Il faut bien penser qu'il y a pas à Washington de race spéciale pour former des ondines battant celles des quarante-neuf Etats américains, de race spéciale à Toulouse pour trouver exclusivement des grands crawlers. »

« Non, ce n'est pas la race, ce sont les entraîneurs qui animent et forment les champions... »

## LA VIE DU MRAP LA VIE DU MRAP LA VIE DU MRAP

## Une lettre aux Quatre Grands

A l'occasion de la Conférence de Genève, le M.R.A.P. a adressé aux quatre Grands une lettre, dont voici quelques extraits :

«...Le peuple français a pu constater, au cours d'une longue et douloureuse expérience, que le racisme et l'antisémitisme se développent à la faveur de la tension internationale, de la guerre, dont ils sont à la fois les signes et les auxiliaires. »

« Par contre, les préjugés et les discriminations de race et d'origine, qui divisent les hommes d'une même nation et opposent des peuples à d'autres peuples, ne peuvent que s'atténuer et disparaître dans un climat de paix, où se multiplient les échanges de toutes sortes entre les groupes humains. La paix, c'est la reconnaissance que tous les hommes sont égaux et libres, quels que soient la couleur de leur peau, leur origine ethnique ou leur pays... »

« Parmi les nombreux et graves sujets dont vous avez à débattre, il en est un, qui nous préoccupe particulièrement, le problème allemand. »

« Nous ne pouvons admettre qu'à la faveur de la « guerre froide », de nouvelles responsabilités soient octroyées aux hommes sur qui pèse l'opprobre des massacres hitlériens, d'autant

## Après la croisière du « Batory »

La presse rend compte abondamment du voyage, effectué récemment en Union Soviétique, à bord du « Batory », par 760 touristes français.

Parmi eux se trouvait notre ami S. Kornblut, membre du bureau national du M.R.A.P., qui donnera ses impressions dans le prochain numéro de « Droit et Liberté ».

plus redoutables aujourd'hui, que peuvent être utilisées des armes d'extermination massive, terriblement plus meurtrières que les chambres à gaz et les fours crématoires...

Si nous nous permettons de nous adresser à vous, c'est afin que vous sachiez, en ces journées historiques, que des millions d'hommes et de femmes, meurtris dans leur chair, leur dignité et leurs affections par les atrocités du racisme et de l'antisémitisme, des millions d'hommes et de femmes, attachés aux principes de la fraternité humaine, suivent vos travaux avec un intérêt passionné et espèrent qu'il en résultera, pour l'humanité toute entière, plus de bien-être et de bonheur...

## Hommage aux victimes du 14 Juillet 1953

Le 14 juillet, sur l'initiative du M.R.A.P., une cérémonie a eu lieu au Père-Lachaise, sur la tombe de Maurice Lurot, en hommage aux sept martyrs — un Parisien et six Algériens — abattus le 14 juillet 1953, à l'issue du cortège traditionnel, victimes d'un odieux racisme.

En présence de la famille de Maurice Lurot, une foule nombreuse entendit, avec émotion, les brèves allocutions, prononcées successivement par MM. Barrault (Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie) ; Thénault, camarade de Maurice Lurot ; Adolphe Espiard (Comité d'organisation des cérémonies du 14 juillet) et notre secrétaire général Charles Palant.

## Avez-vous votre Carte d'Ami ?

Avec l'édition de ce numéro de rentrée, renaissent, pour notre journal et pour le M.R.A.P., les pénibles problèmes financiers. La lutte, aujourd'hui, est plus que jamais nécessaire contre toutes les formes du racisme et de l'antisémitisme. La septième Journée Nationale a pris un certain nombre de décisions, notamment la création d'un Prix

de la Fraternité, que nous avons le devoir et la volonté de réaliser. Le gala du 13 novembre se prépare et, déjà, entraîne des frais... Bref, les charges, qui pèsent sur nous, ne sont pas moins importantes qu'avant les vacances

D'ici quelques jours va commencer la vente des billets du gala, qui mobilisera, nous le savons, tous les militants antiracistes. Mais le temps presse. Et il est possible, dans l'immédiat, de faire quelque chose...

En particulier, que nos militants, nos amis les plus proches, se demandent si tout le monde autour d'eux possède la Carte d'ami 1955. On n'a pas suffisamment veillé à ce qu'il en soit ainsi. Chacun de ceux qui participent à notre action ou l'approuvent devrait être sollicité de manifester selon ses moyens, en prenant la carte d'ami, son attachement à notre Mouvement.

C'est là une tâche indispensable pour les tout prochains jours.

## LES PHOTOS DE LA JOURNÉE NATIONALE

De nombreuses photos, sur lesquelles figurent les délégués, ont été prises à la Journée Nationale, le 12 juin dernier, à la Mutualité. Elles resteront exposées quelque temps encore au siège du M.R.A.P., 91, faubourg Saint-Denis, à la disposition des personnes qui voudraient s'en procurer.

## Notre carnet

Nous apprenons avec plaisir que notre Président et Madame LYON-CAEN sont les heureux grands-parents, et arrière-grands-parents de Marianne, fille de Mme et M. Gérard Lyon-Caen, (née le 28 août 1955) et de Viviane, fille de Mme et M. Armand Lyon-Caen (née le 3 août 1955).

Avec nos vœux de bonheur aux bébés, qu'ils trouvent ici les félicitations affectueuses du M.R.A.P. et de Droit et Liberté.

\*\*

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de notre ami le Dr CYNA avec Mlle LEVIN. Nous les prions de trouver ici nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

## La souscription

## Cartes d'amis

Jame : 10.000 ; Herzkowicz : 1.000 ; Zuckerman : 5.000 ; Leoner : 5.000 ; Zorbibe : 10.000 ; Jacobson : 5.000 ; Murawiec : 1.500 ; Flakser : 1.000 ; Baulip : 10.000 ; Haliot : 2.000 ; Adot : 500 ; Scheskin : 1.000 ; Stain : 2.000 ; Liwarek : 1.000 ; Gold Tricot : 10.000 ; Henri Gassoche : 5.000 ; Sterne : 2.000 ; docteur Hirschman : 5.000 ; Schifanski : 500 ; Stainber : 500 ; Jos : 3.000 ; Swargier : 5.000 ; Tchorek : 500 ; Mme Bandais : 500 ; Budai : 5.000 ; Tricolor : 5.000 ; Rémy : 10.000 ; Marsal : 10.000 ; Mme Meyerson : 500 ; anonyme : 10.000 ; Centenaire : 10.000 ; Lajoussse : 5.000 ; Wittelson : 3.000 ; Benveniste : 20.000.

## Sociétés

Amicale russe : 10.000 ; Fraternelle Livry-Gargan : 3.000 ; Siedec : 40.000 ;

## Cartes Journée nationale

Section Lille : 10.000 ; docteur Renner : 1.500 ; section Nancy : 5.100 ; H. Lilienstein : 1.700 ; docteur Ducroux : 2.000 ; 2° : 2.000 ; Imergluk : 1.500 ; sections 3° et 4° : 10.400 ; docteur Diemant : 1.000 ; Toulouse : 4.800 ; docteur Greif : 2.000.